

Ouagadougou, le 23 MARS 2025

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours **concours professionnel de recrutement de cinq (05) élèves Adjoints des Services Touristiques et Hôteliers, session 2025.**

Ce sont :

ADJOINTS DES SERVICES TOURISTIQUES ET HÔTELIERS

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	NABA/KABORE CARINE	328677	B94460663	07/01/83
2°	KABORE MICHAEL HONORA AGIBAR	326634	B15014157	08/12/88
3°	COMPAORE JEAN PAUL	332675	B11518751	02/01/92
4°	OUEDRAOGO HABIBOU	360977	B20359386	04/05/89
5°	ZONGO HAOUA SIDONIE	392025	B14711768	12/07/94
5°	TRAORE BRAHIMA	372139	B8459584	10/03/90
7°	NANA SABINE	370572	B1009049	31/12/84
8°	OUEDRAOGO WENDTOIN FRANCK DAVID	381966	B20658191	14/04/96
8°	SANFO AHMAD 'OUL MANSOUR	328679	B7572847	15/09/91
10°	KOURAOGO/NEYA VALERIE	329497	B9722097	31/12/84
10°	DIABATE KOROTIMI	330055	B10233070	07/05/87
10°	OUATTARA MARIAMOU	371850	B18641569	18/12/94
10°	OUEDRAOGO HAMIDOU	330165	B10679510	13/04/87
14°	BONKOUNGOU FLORA OLIVIA WENDPINGRE	225695	B10409516	24/11/82
15°	SIMPORE PINGDEWINDE ISABELLE	328680	B19657244	06/08/81

Arrêté la présente liste à 15 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme.

ADJOINTS DES SERVICES TOURISTIQUES ET HÔTELIERS

Pour le Ministre et par délégation,  
le Secrétaire Général



**Suanyaba Rodrigue OBOULEBGA**

Chevalier de l'Ordre du Mérite  
de l'Administration et du Travail